

Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RG2401 Se préparer à la profession			
Ancien Code	PERG2B41PRPRO	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEGB2410		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Maryline FAYT (maryline.fayt@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Sigouline LEMBOURG (lembourgs@helha.be) HELHa Loverval Eveline ZUANON (eveline.zuanon@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel**

- 1.1 Démontrer une connaissance, une compréhension et une conscience du rôle spécifique de l'enseignant en tant qu'acteur pédagogique, social, culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, de la nécessité d'intégrer la diversité et de développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale
- 1.2 Démontrer une compréhension des enjeux éthiques et une adhésion au respect des cadres déontologiques, règlementaires (administratifs) de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité

Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**

- 3.4 Dans un collectif de professionnels, mettre en œuvre des pratiques pédagogiques inclusives et interdisciplinaires au bénéfice de l'apprentissage et du bien-être de tous les élèves et de la qualité du climat scolaire (bienveillance)
- 3.6 De manière transversale, intégrer les technologies numériques, l'éducation aux médias, l'EVRAS et la dimension de genre au bénéfice de la qualité des apprentissages

Compétence 4 **Les compétences du praticien réflexif**

- 4.1 Au travers d'un portfolio réflexif de développement de l'identité professionnelle, mener une analyse

critique de ses pratiques et de leur impact sur les élèves, individuellement et avec ses pairs, en s'appuyant sur la recherche et les sciences humaines

Acquis d'apprentissage visés

Ce module vise à :

- découvrir les différentes facettes de la gestion de la classe.
- analyser des outils, des techniques facilitant la gestion de la classe.
- découvrir et analyser des gestes professionnels liés à la communication verbale et non verbale.
- s'ouvrir aux pratiques inclusives.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERG2B41PRPROA Se préparer à la profession 60 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERG2B41PRPROA Se préparer à la profession 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
 Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Se préparer à la profession			
Ancien Code	13_PERG2B41PRPROA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEGB2411		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Eveline ZUANON (eveline.zuanon@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage concourt à la construction de l'identité professionnelle de l'étudiant. Elle permettra à celui-ci de confronter ses représentations du métier avec la réalité et l'amènera à se définir en tant qu'enseignant. L'étudiant prendra également conscience des droits, devoirs et enjeux liés à la profession.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de :

* mener une analyse réflexive approfondie des thèmes abordés au sein du cours à travers la rédaction d'un portfolio de développement de l'identité professionnelle et la présentation d'un travail de groupe devant ses pairs.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Connaissances se rapportant aux aspects organisationnels de la classe.

Observation et analyse de comportements afin d'anticiper les gestes à poser.

Les différentes facettes d'une gestion de groupe.

Attitudes et gestes liés à la communication verbale et non-verbale permettant un climat de classe favorable.

Les obstacles de la communication. Pratique du processus de la CNV.

Recueil d'outils permettant la mise en place d'un climat de classe positif, propice à l'apprentissage. Charte, fiche, conseil de coopération...

Recueil de pratiques pédagogiques permettant de dynamiser un groupe-classe.

Types d'intervention pour gérer les groupes, les conflits et la discipline en classe.

Autorité éducative, discipline, règle et sanction.

Gestion des incivilités.

Démarches d'apprentissage

Les apprentissages se construiront autour d'échanges et de réflexions d'une part sur les représentations des étudiants et d'autre part sur des lectures s'appuyant sur les sciences humaines et de l'éducation ainsi que les cadres légaux.

Le travail de groupe sera également un vecteur important de ces apprentissages, permettant aux étudiants de

collaborer, de confronter leurs points de vue et d'enrichir leur réflexion collective.

L'alternance entre moments d'apports théoriques, activités de groupe, et mise en pratique par des exercices ou études de cas favorisera une compréhension approfondie des concepts et leur intégration dans une démarche réflexive.

Ce processus encouragera également l'autonomie des étudiants dans la construction de leur savoir.

Dispositifs d'aide à la réussite

La rédaction du portfolio pourra s'effectuer au fur et à mesure des séances, permettant aux étudiants de bénéficier de feedbacks oraux. De plus, des moments dédiés à l'accompagnement personnalisé et au travail de groupe seront prévus pour soutenir la réflexion et l'organisation des travaux.

Sources et références

Goffman, Erving (1959). *The Presentation of Self in Everyday Life*, Bourdieu, Pierre (1979). *La distinction: Critique sociale du jugement*, Dubar, Claude (1991). *La socialisation : Construction des identités sociales et professionnelles*, Tardif, Maurice (2012). *Les enseignants face au savoir : Tensions, défis et enjeux*, Perrenoud, Philippe (1996). *La construction de la professionnalité dans la formation des enseignants : entre analyse des pratiques et maîtrise des savoirs*, *Le Pacte pour un Enseignement d'excellence* (2015) ...

Auger, M.-Th. & Boucharlat, Ch. (2001). *Elèves "difficiles", profs en difficulté*. Lyon : Chronique sociale.

Archambault, J. & Chouinard, R. (2009). *Vers une gestion éducative de la classe*. Bruxelles : De Boeck.

Ardois, C. (2004). *Former des apprenants responsables. Pour un environnement positif en classe*. Bruxelles : De Boeck.

Defrance, B. (2000). *Le droit dans l'école*. Bruxelles : Castells Labor.

Rey, B. (1999). *Les relations dans la classe au collège et au lycée*. Paris : ESF.

Rey, B. (2004). *Discipline en classe et autorité de l'enseignant. Eléments de réflexion et d'action*. Bruxelles : De Boeck.

Robbes, B. (2010). *L'autorité éducative dans la classe*. Paris : ESF.

Papillon, X. (2003). *Gérer la classe. Une compétence à développer*. Lyon : Chronique sociale.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les supports de cours nécessaires à la bonne compréhension du cours seront déposés sur la plateforme ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation sommative consistera en un travail écrit individuel sous la forme d'un portfolio réflexif de développement professionnel, ainsi qu'un travail de groupe. Le portfolio devra démontrer la capacité de l'étudiant à réfléchir de manière critique sur son développement professionnel et à intégrer les concepts abordés tout au long de l'unité d'enseignement. Le travail de groupe (TJ), quant à lui, permettra d'évaluer la collaboration et l'application collective des compétences développées en lien avec les thématiques du cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	40	Trv	40
Période d'évaluation			Exm	60	Exm	60

Trv = Travaux, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Examen mixte car correction du portfolio écrit + présentation orale.

Des modalités particulières pourront être adaptées pour le Q3 :

Si le travail de groupe n'est plus possible et que les conditions sont approuvées par les enseignant.e.s responsable.s du cours alors le travail de groupe sera remplacé par un travail individuel.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).